

Comment les organismes bailleurs de fonds membres du CGAP financent-ils les institutions de microfinancement



La série de notes Focus constitue un des supports clés de diffusion d'informations sur les meilleures pratiques en matière de microfinancement auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds, des institutions financières et du secteur privé.

Si vous désirez recevoir les autres numéros de la série, ou envoyer des commentaires ou contributions, veuillez contacter le Secrétariat du CGAP à l'adresse suivante :

CGAP Secretariat
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433

Tél : (202) 473 9594

Fax : (202) 522 3744

Courrier électronique :
CGAP@Worldbank.org

WWW :
<http://www.cgap.org>

La présente note vise à répondre aux professionnels du microfinancement qui, partout dans le monde, sont nombreux à poser les mêmes questions au Secrétariat du CGAP : « Comment les organismes bailleurs de fonds membres du CGAP aident-ils les institutions de microfinancement (IMF) ? Quels sont leurs modes d'organisation, leurs instruments de financement, et leurs procédures ? Qui faut-il contacter ? ». Pour réunir ces informations, le Secrétariat a préparé un mini-questionnaire qu'il a envoyé aux bailleurs de fonds du CGAP. Les réponses obtenues sont présentées ci-après, sous forme de tableau. Les questions posées à chaque bailleur de fonds étaient les suivantes :

- Quelle place le microfinancement occupe-t-il dans votre structure ?
- À quels pays ou à quelles régions du monde donnez-vous la priorité ?
- Quels instruments utilisez-vous pour aider les IMF (dons, prêts, prises de participation, etc.) ?
- Quelle est la marche à suivre pour obtenir votre concours ?

Structure

La plupart des bailleurs de fonds n'ont pas de cellule de liaison ni de service central pour leurs activités de microfinancement. Parmi les organismes bilatéraux, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le Département britannique du développement international (DFID) sont les seuls à avoir créé un service central, mais plusieurs autres s'apprentent à le faire. En ce qui concerne les institutions régionales et multilatérales, la Banque interaméricaine de développement (BID), le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le Programme

des Nations Unies pour le développement (PNUD) — par le biais d'une unité spéciale de microfinancement (USM) — et le programme AMINA de la Banque africaine de développement ont un service central. Le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Bureau international du travail (BIT) ont créé une cellule de liaison dans chaque bureau régional de leur siège et dans les divisions techniques. Dans les autres organismes, le microfinancement est souvent décentralisé et ce sont leurs antennes sur le terrain, ou leurs ambassades dans les pays bénéficiaires, qui en sont chargées.

Ciblage géographique

Presque tous les bailleurs de fonds interviennent dans le monde entier, mais plusieurs font une place spéciale à l'Afrique ; c'est le cas, par exemple, des pays scandinaves (Danemark, Finlande, Suède), de la France (Afrique de l'Ouest, surtout) et du Royaume-Uni (DFID). Parmi ceux qui s'intéressent tout particulièrement à l'Asie, figurent notamment l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) et le DFID. Hormis les Banques asiatique, africaine et interaméricaine de développement, dont les activités sont naturellement ciblées sur une région particulière, les institutions multilatérales de développement servent l'ensemble du monde. Parmi ces bailleurs de fonds, le FENU/PNUD donne nettement priorité à l'Afrique qui reçoit 75 % des ressources.

Instruments

La majorité des organismes bilatéraux interviennent par l'octroi de dons et/ou de prêts concessionnels aux IMF, à quoi s'ajoute, dans un petit nombre de cas, l'apport de fonds propres. Généralement, l'aide des banques de

développement régionales ou multilatérales prend la forme de prêts aux États, mais plusieurs d'entre elles ont mis en place des mécanismes qui leur permettent d'aider directement les IMF (par exemple, le Programme Micro-Start du PNUD ou le Secrétariat du CGAP à la Banque mondiale).

Procédures

Plusieurs institutions bilatérales, comme celles des Pays-Bas et du Canada, financent directement les IMF du Sud en acheminant une grande partie de leur aide par des ONG du Nord. Mais d'autres (Allemagne et Japon) passent par l'intermédiaire des États. Les apports des banques de développement régionales et multilatérales vont toujours aux États, qui les rétrocèdent ensuite aux IMF nationales

sous diverses formes : dons, prêts, etc. Les modalités de financement sont fréquemment définies à l'échelon national puisque la plupart des organismes donateurs opèrent de façon décentralisée ; il arrive aussi qu'elles soient décidées par les États lorsqu'ils se trouvent être les destinataires initiaux de l'aide des bailleurs de fonds.

Dans bien des cas, les organismes bailleurs de fonds en sont encore à définir leurs stratégies et procédures de microfinancement, et les choses changent vite. Les informations données ici ne seront donc sans doute plus tout à fait à jour lorsque la présente note sera publiée. Le tableau ci-après reflète la situation telle qu'elle se présentait en septembre 1997¹ ; tous les montants indiqués sont exprimés en dollars.

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS BILATÉRAUX				
<p>Allemagne Ministère de la Coopération économique et du développement — BMZ</p> <p>M. Andreas Beckermann BMZ Dept. 410 Friedrich-Ebert-Allee 40 53113 Bonn, Allemagne Tél : 49-228-535-3234 Fax : 49-228-535-3755</p> <p>Organismes d'exécution :</p> <p>Office allemand de la coopération technique — GTZ</p> <p>Kreditanstalt für Wiederaufbau — KfW</p> <p>Société financière allemande pour les investissements dans les pays en développement — DEG</p>	<p>Le BMZ est responsable des politiques et stratégies générales, des programmes-pays, du financement et de la coordination des programmes de développement bilatéraux et multilatéraux de l'Allemagne. Deux organismes d'exécution sont chargés de la préparation et de la mise en œuvre des projets bilatéraux de coopération : le GTZ, pour l'assistance technique et la KfW pour l'assistance financière. En outre, la DEG fournit des fonds aux IMF.</p> <p>Les projets de microfinancement en cours de réalisation représentent USD 150 millions.</p>	<p>Afrique : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, Zimbabwe.</p> <p>Amérique latine : Bolivie, Brésil, Colombie, Honduras, Pérou, République dominicaine, Salvador, Uruguay.</p> <p>Asie : Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Mongolie, Népal, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam.</p> <p>Moyen-Orient et Afrique du Nord : Égypte, Maroc.</p>	<p>GTZ : dons d'assistance technique aux IMF et États.</p> <p>KfW : dons et prêts concessionnels aux États pour rétrocession aux IMF.</p> <p>DEG : prises de participation aux conditions du marché dans institutions de deuxième rang.</p> <p>Divers : L'aide financière des organismes allemands peut aussi être destinée à la mise en œuvre de réformes, à la constitution de réseaux ou d'organisations régionales, à des études sectorielles, à des programmes pilotes novateurs, à des actions de formation, ainsi qu'à la mise en place de systèmes d'information et de suivi des IMF.</p>	<p>Dans le cas de l'aide publique bilatérale, les États clients soumettent leurs projets de microfinancement au gouvernement allemand par l'intermédiaire de l'ambassade locale. Le gouvernement client et le ministère sélectionnent les projets en fonction des priorités.</p> <p>Les IMF peuvent déposer une demande auprès des ONG allemandes (pour l'obtention de cofinancements) ou auprès des caisses d'épargne allemandes, des associations Raiffeisen et des coopératives allemandes (en vue de jumelages).</p>
<p>Australie Section des politiques internationales et des services ministériels — Agence australienne pour le développement international — AusAID²</p> <p>M. Kieran Donaghue AusAID GPO Box 887 Canberra ACT 2601 Australie Tél : 61-6-206-4610 Fax : 61-6-206-4613</p>	<p>L'AusAID n'a pas de cellule de liaison pour le microfinancement. Les activités de microfinancement relèvent des services du siège et des ambassades du pays à l'étranger.</p> <p>Pour l'exercice financier 1996/97, le total des dépenses de l'AusAID atteindra USD 3,3 millions.</p>	<p>Afrique : Afrique du Sud, Érythrée, Tanzanie, Zimbabwe</p> <p>Asie : Bangladesh, Cambodge, Chine, Îles Salomon, Indonésie, Laos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam</p> <p>Moyen-Orient : Cisjordanie, Gaza</p>	<p>Dons aux IMF et structures faitières pour assistance technique, renforcement des capacités et octroi de crédits.</p>	<p>Les IMF doivent s'adresser à l'ambassade d'Australie dans leur pays ou aux services du siège de l'AusAID.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS BILATÉRAUX				
<p>Belgique Administration générale de la coopération au développement — AGCD</p> <p>M. Jean-Louis de Gerlache AGCD Ministères des Affaires étrangères, du commerce et de la coopération au développement Rue de Trône 4 1000 Bruxelles Belgique Tél : 32-2-519-0211 Fax : 32-2-500-6563</p>	<p>L'AGCD n'a pas de cellule de liaison pour le microfinancement. Une nouvelle politique à l'appui du développement du secteur privé sera annoncée fin 1997 ; elle pourrait prévoir la création d'un « mini-CGAP » au sein de l'AGCD.</p>	<p>Afrique : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Kenya, Tanzanie</p> <p>Amérique latine : Bolivie, Guatemala</p> <p>Asie : Philippines, Thaïlande, Viet Nam</p>	<p>Dons aux IMF pour formation, renforcement des capacités et octroi de crédits.</p> <p>Dons aux États.</p> <p>Dons aux ONG belges.</p>	<p>Les IMF doivent s'adresser à l'ambassade de Belgique dans leur pays ou à l'AGCD à Bruxelles. L'accord définitif est délivré par l'AGCD.</p>
<p>Canada Agence Canadienne de développement international — ACIDI</p> <p>M. Peter Mousley ACDI 200 Promenade du Portage Hull, Québec K1A 0G4 Canada Tél : 819-953-4155 Fax : 819-953-5348</p>	<p>Les activités de microfinancement de l'ACDI sont placées sous la responsabilité de trois structures :</p> <p>(i) Département des Programmes bilatéraux : Les départements géographiques (Afrique et Moyen-Orient ; Amériques et Caraïbes, Asie) disposent de spécialistes de la micro-entreprise dans leurs services-pays et dans leurs services techniques. Les activités touchant les microentreprises sont intégrées aux programmes-pays définis par l'ACDI, les États clients et autres parties prenantes.</p> <p>(ii) Ambassades : Les ambassades du Canada peuvent faire appel au Fonds canadien pour affecter de petits volumes d'aide à des activités de microfinancement.</p> <p>(iii) Programme de partenariats : Un financement pour les IMF est également possible au travers des organisations canadiennes travaillant dans les pays en développement.</p>	<p>Tous pays</p>	<p>Programme bilatéral : Octroi de dons généralement aux États, mais aussi aux ONG canadiennes et autres organismes partenaires si les autorités locales sont d'accord.</p> <p>Fonds Canada : Dons directs aux IMF et institutions faitières.</p> <p>Programme de partenariats : Dons aux organismes canadiens.</p>	<p>Programme bilatéral : L'ACDI ne reçoit pas directement les demandes des IMF à son siège. Celles-ci sont identifiées dans le cadre des programmes-pays.</p> <p>Fonds Canada : Les IMF peuvent déposer une demande pour une aide maximale de USD 35 000 auprès de l'ambassade locale. Ce fonds finance d'autres activités en fonction des priorités de développement définies sur le terrain.</p> <p>Programme de partenariats : Les organismes canadiens peuvent soumettre une proposition au Département des Partenariats. Ils doivent participer au financement du projet. Les IMF locales peuvent adresser des demandes aux ONG canadiennes dans le cadre de ce mécanisme de financement.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS BILATÉRAUX				
<p>Danemark Agence danoise d'aide au développement international — DANIDA</p> <p>Coordinateur CGAP DANIDA Royal Danish Ministry of Foreign Affairs 2 Asiatisk Plads DK-1448 Copenhague K Danemark Tél : 45-33-92-0000 Fax : 45-31-54-0533</p>	<p>DANIDA n'a pas de cellule de liaison pour le microfinancement. Les ambassades danoises sont autorisées à approuver de petits programmes (jusqu'à USD 0,5 million) pouvant inclure des activités de microfinancement. Ces activités sont intégrées à de plus vastes programmes de développement social.</p> <p>DANIDA élabore actuellement un document d'orientation sur le microfinancement, ainsi qu'un plan d'action institutionnel.</p>	<p>Afrique : Afrique du Sud, Bénin, Érythrée, Ghana, Kenya, Niger, Ouganda, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe</p> <p>Amérique latine : Bolivie, Nicaragua</p> <p>Asie : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Inde, Népal, Thaïlande, Viet Nam</p> <p>Moyen-Orient et Afrique du Nord : Égypte</p>	<p>Dons aux États qui rétrocèdent les fonds reçus aux IMF sous forme de dons ou de prêts.</p> <p>Dons versés directement aux IMF locales et ONG danoises.</p>	<p>Les IMF peuvent postuler par l'intermédiaire des ambassades du Danemark dans leur pays ; celles-ci sont autorisées à accorder jusqu'à USD 0,5 million.</p> <p>Les IMF peuvent aussi être identifiées dans le contexte de plus vastes programmes bilatéraux d'aide au développement approuvés au Danemark.</p>
<p>États-Unis Agence des États-Unis pour le développement international — USAID</p> <p>Mme Elizabeth Rhyne Microentreprise Unit USAID 1400 Pennsylvania Ave., NW Washington, DC 20523 États-Unis Tél : (202) 712-5578 Fax : (202) 216-3593</p>	<p>En 1994, l'USAID a créé à Washington un service central de la microentreprise afin d'élaborer une stratégie spéciale pour les activités de microfinancement.</p> <p>Ce service dispose d'un budget annuel de USD 25 millions pour financer des IMF dans le cadre du programme compétitif de dons (USD 12 millions), des travaux de recherche dans le cadre du programme de recherche-action sur les pratiques de microfinancement optimales, et un programme d'études d'impact (AIM).</p> <p>Le microfinancement fait aussi partie des activités des antennes locales de l'USAID.</p> <p>L'aide de l'USAID aux micro-entreprises se chiffre généralement à environ USD 120 millions par an, dont 75 % vont au microfinancement.</p>	Tous pays	<p>Dons aux organismes privés bénévoles internationaux ou américains. (OPB/ONG)</p> <p>Dons aux IMF des pays en développement, par l'intermédiaire des bureaux locaux de l'USAID.</p>	<p>Les ONG américaines intéressées par le programme compétitif de dons doivent s'adresser au service de la microentreprise.</p> <p>Les ONG des pays en développement peuvent aussi se porter candidates en association avec des ONG des États-Unis.</p> <p>Les IMF des pays en développement peuvent s'adresser aux bureaux régionaux ou nationaux de l'USAID.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS BILATÉRAUX				
<p>Finlande Ministère des Affaires étrangères</p> <p>M. Markku Malkamaki Département de la Coopération internationale pour le développement Ministère des Affaires étrangères Katajanokanlaituri 3 BP 176 00160 Helsinki Tél : 358-9-1341-6420 Fax : 358-9-1341-6428</p>	<p>Le ministère des Affaires étrangères n'a pas de cellule de liaison pour le microfinancement.</p> <p>Un conseiller pour les questions de microfinancement vient d'être nommé et le ministère s'apprête à créer une structure spécifique pour le microfinancement.</p>	<p>Afrique : Afrique australe et orientale</p> <p>Asie : Népal, Viet Nam</p>	<p>Dons aux IMF.</p>	<p>Les IMF peuvent s'adresser aux ambassades locales et recevoir une aide soit directement soit dans le cadre du programme-pays bilatéral.</p>
<p>France Coopération française — CF</p> <p>Caisse française de développement — CFD</p> <p>M. Philippe Trape Direction du développement Bureau production agricole, industrielle et échanges Secrétariat d'État à la Coopération et à la Francophonie, DEV/EPE Ministère des Affaires étrangères 1 Bis Avenue de Villars 75700 Paris France Tél : 33-1-53-69-31-38 Fax : 33-1-53-69-62-00</p> <p>M. Jean-Pierre Barbier Division Politiques, produits et procédures Caisse française de développement — CFD 35, rue Boissy d'Anglas 75379 Paris cedex 08 France Tél : 33-1-40-06-34-84</p>	<p>Les services centraux du Secrétariat d'État sont responsables des activités de formation, de concertation et de communication avec les bailleurs de fonds pour tout ce qui se rapporte au microfinancement.</p> <p>La CFD apporte une aide financière aux IMF via ses divisions-pays. Le Secrétariat d'État comme la CFD donnent la priorité au renforcement institutionnel (administrations et IMF).</p> <p>Entre 1987 et 1996, la CFD a financé des projets représentant USD 80 millions.</p>	<p>Afrique : Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal</p> <p>Asie : Cambodge, Viet Nam</p> <p>Moyen-Orient et Afrique du Nord : Maroc, Tunisie</p>	<p>Dons aux IMF et États.</p> <p>Prêts concessionnels aux IMF et États.</p> <p>Apport de fonds propres et prêts aux conditions du marché aux IMF.</p>	<p>Les ONG françaises peuvent obtenir une aide en s'adressant au guichet ONG du Secrétariat d'État à la Coopération française, à Paris. Les IMF peuvent s'adresser aux antennes locales de la CFD, mais la décision finale ne peut être prise que par les services du siège, à Paris. Les fonds obtenus sont directement versés aux IMF.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS BILATÉRAUX				
<p>Japon Fonds de coopération économique avec l'étranger — OECF Agence japonaise de Coopération internationale — JICA</p> <p>M. Tsuneo Nishida Ministère des affaires étrangères, s/c du bureau de l'Administrateur pour le Japon Banque mondiale 1818 H Street, NW MC12-315 Washington, DC 20433 États-Unis d'Amérique Tél : 202-458-0098 Fax : 202-522-1581</p>	<p>Le ministère des Affaires étrangères n'a pas de cellule de liaison pour le microfinancement. Les activités de microfinancement sont financées de diverses manières :</p> <p>(i) Octroi de prêts par l'OECF dans le cadre de l'aide bilatérale, et fonds de contrepartie⁴. Fourniture d'assistance technique par le JICA. Les activités de la JICA sont aussi à l'origine de fonds de contrepartie.</p> <p>(ii) Octroi de dons par le ministère à des ONG japonaises et à des ONG actives dans les pays en développement.</p> <p>(iii) Création de fonds fiduciaires gérés par d'autres organismes internationaux de développement comme le PNUD ou le FIDA.</p> <p>Divers : L'assistance technique assurée par la JICA inclut du bénévolat (JOCV : Japan Overseas Cooperation Volunteers).</p>	Tous pays.	<p>Aide bilatérale : Prêts concessionnels aux États pour rétrocession aux IMF sous forme de prêts et/ou de dons.</p> <p>Fourniture de services d'assistance technique aux États.</p> <p>Les États peuvent décider d'affecter les fonds de contrepartie au versement de dons aux IMF.</p> <p>Guichet ONG : Dons aux ONG japonaises (USD 43 000 à 130 000).</p> <p>Dons aux ONG du Sud (moins de USD 487 000).</p> <p>Fonds fiduciaires : Dons aux IMF et projets.</p>	<p>Aide bilatérale : Les États clients adressent leurs demandes aux ambassades locales. La décision finale revient au gouvernement japonais.</p> <p>Les ONG japonaises s'adressent au guichet ONG du ministère. Les ONG actives dans les pays en développement s'adressent aux ambassades locales.</p> <p>Fonds fiduciaire : Procédures à suivre par les IMF :</p> <p>Fonds PNUD/RFD : Les IMF s'adressent au bureau local du PNUD.</p> <p>Fonds FIDA/RFD : Les IMF s'adressent au FIDA en Italie.</p>
<p>Norvège Ministère royal des Affaires étrangères</p> <p>Agence norvégienne pour le développement — NORAD</p> <p>Mme Anne Hermansen Ministère royal des affaires étrangères B.P. 8114 DEP 0032 Oslo Norvège Tél : 47-22-243-994 Fax : 47-22-243-790</p> <p>M. Christian Fougner Agence norvégienne pour le développement — NORAD Département technique Tollbugata 31 B. P. 8034, Dep. N-0030 Oslo Norvège Tél : 47-22-31-4400 Fax : 47-22-31-4401</p>	<p>Le microfinancement relève du ministère royal des Affaires étrangères et de la NORAD. Le ministère définit les politiques et la NORAD est l'organisme d'exécution. Les activités de la NORAD liées au microfinancement sont décentralisées et souvent gérées sur le terrain.</p> <p>Le microfinancement s'inscrit dans le cadre de plus vastes programmes de développement social. La Norvège envisage de créer un « mini-CGAP » avec des ONG norvégiennes.</p>	<p>Afrique : Angola, Érythrée, Éthiopie, Ouganda</p> <p>Amérique latine : Guatemala, Nicaragua</p> <p>Asie : Bangladesh, Inde, Népal, Sri Lanka, Viet Nam</p>	<p>Dons aux IMF.</p>	<p>Les IMF du Sud déposent leurs demandes par l'intermédiaire des ambassades locales.</p> <p>Les ONG norvégiennes peuvent s'adresser au service des ONG du ministère en Norvège.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS BILATÉRAUX				
<p>Pays-Bas Ministère des Affaires étrangères</p> <p>M. Henricus Gajentaan M. Mark van der Voet Section Banques internationales de développement Ministère des Affaires étrangères Bezuidenhoutseweg 67 B.P. 20061 2500 EB La Hague Pays-bas Tél : 31-70-348-5414/5258 Fax : 31-70-348-5984/6726</p>	<p>Le ministère des Affaires étrangères n'a pas de service central du microfinancement. Les activités sont décentralisées au niveau de chaque pays.</p> <p>Environ 80 % de l'aide aux IMF transitent par les quatre ONG néerlandaises HOVIB, NOVIB, ICCO et BILANCE.</p>	<p>Afrique : Afrique du Sud, Kenya, Tanzanie</p> <p>Amérique latine : Costa Rica, Honduras, Pérou</p> <p>Asie : Bangladesh, Inde, Viet Nam</p> <p>Moyen-Orient et Afrique du Nord : Égypte</p>	<p>Dons à institutions de microfinancement et institutions faitières.</p>	<p>Les IMF doivent contacter l'ambassade locale qui identifiera, financera et suivra les investissements s'ils sont conformes à la politique d'aide au développement retenue pour le pays en cause.</p>
<p>Royaume-Uni Département du développement international — DFID</p> <p>M. David Wright DFID 94 Victoria Street London SW 1E 5JL Royaume-Uni Tél : 44-171-917-0263 Fax : 44-171-917-0797</p>	<p>Le Groupe d'aide au développement des entreprises (Enterprise Development Group) emploie sept spécialistes au DFID à Londres, six dans les services régionaux d'Afrique du Sud, du Kenya et du Zimbabwe, et deux au Bangladesh et en Inde.</p> <p>Les services régionaux sont très autonomes et gèrent les programmes-pays bilatéraux du DFID.</p> <p>Les aides financières sont fournies dans le cadre de programmes bilatéraux et du Mécanisme de financement conjoint (Joint Funding Scheme) basé en Écosse qui apporte un soutien financier aux ONG britanniques opérant dans les pays en développement. Entre 1990 et 1996, le DFID a engagé USD 100 millions à l'appui d'activités de microfinancement.</p> <p>Divers : Les activités du personnel du siège chargé de l'aide aux entreprises comprennent notamment des travaux de recherche sur les systèmes d'information de gestion, des études d'impact, des travaux d'analyse sur les questions de supervision et de réglementation, et des activités de formation pour les bailleurs de fonds et les ONG européennes.</p>	<p>Afrique : 19 programmes (Afrique australe et orientale)</p> <p>Amérique latine : 1 programme</p> <p>Asie : 16 programmes</p> <p>Europe de l'Est : 5 programmes</p>	<p>Programmes bilatéraux : Dons aux IMF pour services d'assistance technique et renforcement de leur capital.</p> <p>Mécanisme de financement conjoint : Dons aux ONG britanniques qui aident les IMF de pays en développement.</p>	<p>Programmes bilatéraux : Les IMF doivent s'adresser aux antennes régionales ou nationales du DFID.</p> <p>Mécanisme de financement conjoint : Les IMF doivent s'adresser à une ONG britannique qui transmettra leur demande au bureau du DFID en Écosse.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS BILATÉRAUX				
<p>Suède Agence suédoise de développement international — SIDA</p> <p>M. Lars Berggren SIDA Sveavagen 20 S-105 25 Stockholm Suède Tél : 46-8-698-5000 Fax : 46-8-249-290</p>	<p>L'agence n'a pas de cellule de liaison pour le microfinancement. La plupart des activités de microfinancement sont décentralisées au niveau de chaque pays.</p> <p>Le microfinancement s'inscrit dans un programme de développement social plus vaste. L'agence élabore une politique de microfinancement et envisage de créer un « mini-CGAP » avec des ONG suédoises</p>	<p>Principalement l'Afrique australe et orientale.</p>	<p>Dons et prêts aux IMF.</p>	<p>Les IMF doivent s'adresser à l'antenne de l'Agence dans les ambassades locales.</p> <p>La décision finale relève des services centraux de l'Agence en Suède.</p>
<p>Suisse Direction du développement et de la coopération — DDC</p> <p>Mme Kathryn Imboden DDC Département fédéral des affaires étrangères Eigerstrasse 73 Ch-3003 Berne Suisse Tél : 41-31-322-3436 Fax : 41-31-324-8741</p>	<p>Les activités de microfinancement sont gérées par les services du siège et les antennes locales de la DDC. La DDC consacre chaque année USD 17 millions au microfinancement. Elle a récemment décidé de concentrer son action sur le renforcement des capacités des IMF.</p> <p>Divers : La DDC finance également des recherches, des réseaux, des voyages d'étude, et dialogue sur les politiques et l'épargne.</p>	<p>Afrique : Bénin, Burkina Faso, Mali, Rwanda, Tanzanie</p> <p>Amérique latine : Bolivie, Pérou, Nicaragua</p> <p>Asie : Bangladesh, Inde, Pakistan</p> <p>Europe de l'Est : Albanie, Kirghizistan</p>	<p>Dons et prêts concessionnels aux IMF pour formation, renforcement des capacités, coûts de fonctionnement, octroi de crédits et mécanismes de garantie.</p>	<p>Les IMF doivent s'adresser aux ambassades locales ou à l'antenne locale de la DDC qui prépareront le dossier du projet en conformité avec la stratégie sectorielle retenue pour le pays en cause. L'approbation du dossier relève du service du siège de la DDC responsable du pays en cause.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS MULTILATÉRAUX				
Banque africaine de développement — BAfD M. Abdirahman Beileh BAfD 01 B.P. 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Tél : 225-20-4444 Fax : 225-20-4907	Le Conseil d'administration de la BAfD a autorisé la vice-présidence Opérations à créer une petite unité qui fonctionnerait comme un « mini-CGAP » sous le nom d'AMINA (Initiative de microfinancement pour l'Afrique du Fonds africain de développement).	Afrique	L'unité envisagée accorderait des prêts, des garanties de prêt et des dons aux IMF.	À définir.
Banque asiatique de développement — BAsD M. Kazi F. Jalal BAsD 6 ADB Avenue B.P. 789 1099 Manilles Philippines Tél : 623-623-444 Fax : 623-741-7961	La BAsD n'a pas de cellule de liaison pour le microfinancement. Le microfinancement relève des départements régionaux Agriculture et Affaires sociales La Division du développement social est le lieu de référence pour les questions de microfinancement. La BAsD a formé un groupe de travail inter-départements afin d'établir un plan d'action institutionnel pour le microfinancement.	Asie et Pacifique	Dons et prêts concessionnels aux États, pour rétrocession aux IMF en vue d'actions de renforcement des capacités et de l'octroi de crédits.	Pas de procédure de demande pour les IMF. Projets identifiés dans le cadre des activités de programmation menées par le gouvernement client et la BAsD.
Banque interaméricaine de développement — BID Mme Marguerite Berger Microentreprise Unit BID 1300 New York Avenue, NW Washington, DC 20577 États-Unis Tél : 202-623-2410 Fax : 202-623-2307	Le Conseil de la BID a récemment approuvé une Stratégie de développement de la microentreprise pour les cinq années à venir. Le service Microentreprise de la BID coordonne toutes les opérations d'aide aux microentreprises. Les départements opérationnels régionaux et les antennes de la BID sur le terrain sont responsables du financement des IMF. Divers⁵ : Les activités du service Microentreprise couvrent notamment les domaines suivants : (i) Définition des pratiques optimales et travaux de recherche : financement rural, cadre réglementaire, microfinancement et pauvreté, normes de performance des IMF, services d'appui aux entreprises. (ii) Concertation sur les questions de politique générale. (iii) Coopération technique. (iv) Formation (la création d'un centre régional de formation au microfinancement est proposée).	Amérique latine et Caraïbes	Fonds multilatéral d'investissement : Aides directes (dons, prêts et fonds propres) aux IMF pour : réformes, formation, assistance technique, fonds de garantie et projets de développement de la microentreprise (comprenant aides financières et services d'appui). Prêts globaux aux États pour rétrocession aux institutions financières formelles accordant des crédits de moins de USD 1 200. Programme de mini-projets : Dons et prêts aux ONG et IMF/ONG qui aident les groupes marginaux.	Fonds multilatéral d'investissement : Demandes à adresser au siège du Fonds. Prêts globaux : États et certaines institutions participantes. Toute information peut être obtenue auprès de l'antenne-pays de la BID. Programme de mini-projets : Demandes à adresser aux antennes-pays de la BID.

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS MULTILATÉRAUX				
<p>Bureau international du travail — BIT</p> <p>M. Bernd Balkenhol BIT 4, route des Morillons CH 1211 Genève 22 Suisse Tél : 41-22-799-6070 Fax : 41-22-799-7691</p>	<p>Les activités de microfinancement sont coordonnées par une cellule de liaison rattachée à l'Unité de financement social du BIT. Les divisions géographiques et les équipes pluridisciplinaires travaillent sur les questions de microfinancement dans le contexte des programmes de réduction de la pauvreté, de création d'emplois et d'intégration sociale.</p> <p>Divers : Le BIT effectue également des travaux de recherche-action, diffuse des informations par la gestion de banques de données et organise des formations (par exemple dans son Centre de Turin en Italie).</p>	<p>Afrique : Initiative régionale pour l'Afrique de l'Ouest, Madagascar, Zimbabwe</p> <p>Amérique latine : Haïti, Initiative régionale pour l'Amérique centrale</p> <p>Asie : Cambodge, Initiative régionale pour l'Asie du Sud-Est, Initiative régionale pour le sous-continent, Papouasie-Nouvelle-Guinée</p>	<p>Fourniture d'assistance technique par le personnel du BIT (missions de conseil ponctuelles et renforcement des capacités à long terme) à structures faitières ou institutions intermédiaires.</p> <p>Dons pour capital de démarrage.</p>	<p>Les IMF doivent contacter l'antenne locale du BIT.</p>
<p>Commission européenne — CE</p> <p>M. Sean Colin CE Direction générale VIII Bâtiment Evergreen, Bureau 7/52 12, rue de Genève 1140 Bruxelles Belgique Tél : 32-2-296-5159 Fax : 32-2-299-2911</p>	<p>La CE n'a pas de cellule de liaison pour le microfinancement. La DG8 est la plus active dans ce domaine (régions ACP : Afrique, Caraïbes et Pacifique) et les aides au microfinancement s'inscrivent dans le cadre du programme de lutte contre la pauvreté et de valorisation des ressources humaines. Les trois unités de la DG8 impliquées dans les activités de microfinancement sont : Développement social et humain (travaux sur les questions de fond) ; Développement de l'initiative privée (travaux opérationnels) ; Coopération décentralisée et ONG.</p> <p>La DG8 a invité les membres de la CE à constituer un groupe d'experts sur le microfinancement en octobre 1997.</p>	<p>Nouveaux projets en préparation en Afrique (Afrique du Sud, Kenya, Zambie) et aux Caraïbes (Guyana, Trinidad et Jamaïque). Quelques initiatives de petite envergure en Albanie, Hongrie, Bosnie et Roumanie.</p>	<p>Dons aux États qui pourraient rétrocéder les fonds reçus aux des IMF.</p>	<p>Pas de procédure de demande pour les IM. Les projets sont élaborés sur le terrain par la CE et par le gouvernement dans le cadre d'un programme quinquennal.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS MULTILATÉRAUX				
<p>Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement — CNUCED</p> <p>Mme Massi Sahami-Malmberg CNUCED Palais des nations CH-1211 Genève 10 Suisse Tél : 41-22-907-5537 Fax : 41-22-907-0052</p>	<p>Les activités de microfinancement relèvent de la division SITE (services, infrastructure et efficacité commerciale), qui apporte son appui au Fonds privé pour le microfinancement, doté de USD 20 millions, géré par la compagnie d'assurances AXA (France) et financé par la Banque internationale de Luxembourg et d'autres investisseurs institutionnels privés. La division SITE gère un petit fonds de service-conseil (USD 150 000 par an) pour des travaux de recherche à l'appui du Fonds privé et pour l'identification des IMF à aider.</p>	<p>La division SITE a contacté plus de 300 IMF en Amérique latine et en Asie ; 30 candidatures ont été proposées.</p>	<p>Le Fonds privé propose des crédits à court et moyen termes (billets à ordre et billets gagés).</p>	<p>Les IMF doivent s'adresser directement à la division SITE pour obtenir l'aide du Fonds privé. Critères d'éligibilité : actif de USD 2 millions, trois années d'existence, rentabilité.</p>
<p>Fonds d'équipement des Nations Unies — FENU</p> <p>M. Paul Grosen UNCDF One United Nations Plaza C2-2601 New-York, NY 10017 États-Unis Tél : 212-906-6118 Fax : 212-906-6929</p> <p>Programme des Nations Unies pour le développement — PNUD</p> <p>M. Henry R. Jackelen UNDP One United Nations Plaza, UH-821 New York, NY 10017 États-unis Tél : 212-906-3644 Fax : 212-906-3655</p>	<p>Les activités de microfinancement s'articulent autour des mécanismes suivants :</p> <p>(i) Un réseau d'antennes-pays est globalement responsable de la programmation, avec l'appui technique de l'USM.</p> <p>(ii) Aides financières du FENU aux PMA et plus particulièrement aux pays classés prioritaires.</p> <p>(iii) En complément, mise en œuvre d'un programme pilote (Micro-Start) qui couvre 25 pays avec de 5 à 7 créations d'IMF.</p>	<p>(i) Tous pays du monde</p> <p>(ii) PMA uniquement</p> <p>(iii) Toutes régions ; sélection de 25 pays en cours.</p>	<p>Dons plafonnés à USD 50 000 par organisation pour constitution d'un capital de démarrage dans le cadre du programme d'assistance technique.</p> <p>Prêts, dons pour garantie de prêts (pas de limite préétablie).</p> <p>Dons plafonnés à USD 150 000 par organisation, assortis de l'assistance technique d'une IMF expérimentée.</p>	<p>(i) Demandes à adresser aux antennes-pays. Programmation sur trois à quatre ans en concertation avec le gouvernement.</p> <p>(ii) Programmation décidée par le FENU conjointement avec le PNUD et le gouvernement.</p> <p>(iii) Demande à adresser aux antennes-pays participantes.</p>
<p>Fonds international de développement agricole — FIDA</p> <p>M. Abdelmajid Slama FIDA 107 Via del Serafico 00142 Rome Italie Tél : 39-6-54591 Fax : 39-6-591702</p>	<p>Chaque Division géographique, chaque Division d'assistance technique et le Bureau de l'évaluation et des études ont une cellule de liaison pour le microfinancement.</p>	<p>Tous pays</p>	<p>Octroi direct de dons aux IMF dans le cadre du programme de coopération élargie (ONG/PCE) à l'appui de projets pilotes novateurs d'un montant maximal de USD 75 000.</p> <p>Dons d'assistance technique plafonnés à USD 1 million pour activités de recherche et de formation par l'intermédiaire des structures faitières régionales.</p> <p>Prêts aux États qui rétrocèdent ces fonds aux conditions de leur choix aux IMF.</p>	<p>Dons ONG/PCE : Les IMF doivent soumettre leur proposition à la division régionale compétente, au siège du FIDA en Italie.</p> <p>Dons d'assistance technique : Les IMF doivent s'adresser à la division régionale compétente, au siège du FIDA en Italie.</p> <p>Programme de prêt : Projets identifiés dans le cadre de missions de sélection des projets en collaboration avec les États clients.</p>

REPRÉSENTANT DU CGAP	STRUCTURE	RÉGIONS/PAYS VISÉS	INSTRUMENTS	PROCÉDURES
BAILLEURS DE FONDS MULTILATÉRAUX				
Groupe de la Banque mondiale M. Ismail Serageldin Président du groupe consultatif M. Ira Lieberman Banque mondiale 1818 H Street, NW Washington DC 20433 États-Unis Tél : 202-473-9594 Fax : 202-522-3744	Les activités de microfinancement du Groupe de la Banque mondiale s'articulent autour des mécanismes suivants : (i) Opérations de prêt et activités hors prêt avec les États. (ii) Initiatives de recherche-programme de recherche-action en Afrique et programme de services bancaires viables pour les pauvres. (iii) Financement direct d'IMF par la Société financière internationale (SFI). (iv) Organisation par l'Institut de développement économique (via sa division Entreprise privée et réforme du cadre réglementaire) d'activités de formation au microfinancement pour décideurs et professionnels.	Tous pays	Opérations de prêt et activités hors prêt : Prêts aux États qui les rétrocèdent aux IMF sous forme de dons ou de prêts, généralement par l'intermédiaire de structures faïtières mises en place par les États. Appui à mesures de réforme, actions de renforcement des capacités et services d'assistance technique pour administrations et institutions locales. Recherche. Fonds d'un montant limité disponibles pour octroi de dons en vue de la préparation d'opérations pilotes. Dons d'un montant peu élevé au titre du CGAP (voir rubrique CGAP ci-après). SFI : Prêts et prises de participation proposés aux IMF expérimentées.	Opérations de prêt : Projets identifiés en collaboration avec le gouvernement client. Doivent faire partie de la stratégie d'aide retenue pour le pays. SFI : Les IMF peuvent s'adresser aux antennes locales ou au siège de la SFI, ou sont identifiées par le personnel de la SFI à l'occasion de missions sur le terrain.
ORGANISME PLURI-BAILLEURS DE FONDS				
Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres — CGAP Mme Mohini Malhotra CGAP 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 États-Unis Tél : 202-473-9594 Fax : 202-522-3744	Le CGAP est une petite unité rattachée à la vice-présidence de la Banque mondiale Finances et développement du secteur privé. Ses fonctions sont multiples et consistent notamment à gérer un fonds de USD 32 millions destiné aux IMF.	Tous pays.	Dons directs aux IMF et dons aux réseaux de professionnels. Documentation sur pratiques optimales et instruments technique. Dialogue sur les politiques et réformes.	Les IMF peuvent déposer une demande auprès du Secrétariat du CGAP ⁶ en remplissant le formulaire préparé par le Secrétariat. Les critères d'éligibilité sont notamment : Plus de 3 000 clients très pauvres dont au moins 50 % de femmes. Autonomie opérationnelle ; et autonomie financière totale en vue. En voie de parvenir à mobiliser des ressources locales aux conditions du marché.

¹ Le Luxembourg n'a pas participé à ce sondage.

² Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet d'AusAID : <http://www.ausaid.gov.au/>

³ Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet d'USAID : <http://www.mip.org/>

⁴ Les fonds de contrepartie sont des fonds excédentaires sur l'aide en monnaie étrangère pour l'alimentation et les ajustements structurels qui a pour objet de garantir le paiement des importations. Ces programmes produisent des excédents de monnaie locale qui peuvent être utilisés pour des programmes de développement social.

⁵ Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la BID : <http://www.iadb.org/sds/mic/eng/index.htm>

⁶ Le CGAP ne sollicitera pas de nouvelles demandes de financement avant le mois de juin/juillet 1998. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet: <http://www.worldbank.org/html/cgap/announce.htm>

La présente note a été préparée par Mohini Malhotra et Anne-Marie Chidzero, membres du Secrétariat du CGAP.

Directeur de publication des notes Focus : Mohini Malhotra ; traduction : Département de traduction de la Banque mondiale/Nathalie D'Ambrosio-Vitale ; production : Valérie Chisholm ; imprimé par : Earthwise Printing, Gaithersburg, MD (301) 977-3765.

 Imprimé sur du papier recyclé